



NÉGO ACG PNC 2016 ACTE VII

FACE À LA GRÈVE: LE MÉPRIS

**JE REFUSE DE RÉPONDRE À VOS DEMANDES,
JE VEUX TAILLER VOTRE ACCORD EN PIÈCES
ET VOUS M'ADRESSEZ UN PRÉAVIS ?!**

La 7ème réunion de négociation s'est tenue ce jeudi 9 juin. Précisons pour ceux qui l'ignorent que l'Intersyndicale PNC a déposé un préavis de grève pour la période du 27 juillet au 2 août 2016. Étaient présents pour la Direction Mmes DUPIRE et VIVREUX, MM. DAHER, SEDENT, BARGETON, BREDAS et THIBAUDON, chacune des trois Organisations syndicales représentatives étant composée d'une délégation de six Délégués syndicaux. **Nous sommes toujours privés de M. GATEAU (les négociateurs PNC étant au même régime que les équipages PNC).** Une question se pose : le DGA RH et Politique sociale d'AF étant absent depuis cinq réunions, la Compagnie doit-elle lui retirer 5/30èmes de salaire ?



Un bilan social catastrophique

C'est donc son subordonné, M. Georges DAHER, qui vient croiser le fer. Lorsqu'on parle de croiser le fer, il s'agit d'une figure de style, tant **le nouveau meneur de la délégation patronale tient plus, par son mutisme, de Bernardo que de Zorro.** En effet, Monsieur Georges DAHER qui a également échoué avec les Pilotes, n'a pas réussi à éviter, en deux mois de présence à la maison-mère, deux conflits, un avec les PNT, l'autre avec nous PNC. Mais soyons clair, c'est bel et bien la politique de l'Entreprise visant à saigner encore plus les salariés qui est responsable de ce malaise social et nous a contraint à déposer notre préavis de grève. **Ce n'est que par un engagement massif et unitaire des PNC dans le conflit de fin Juillet que nous pourrons faire céder cette Direction.**

Une démagogie décomplexée

Pour revenir à cette réunion, la seule intervention de Monsieur DAHER a été de s'étonner que nous ayons eu l'outrecuidance de déposer un préavis alors que nous étions en négociation. Nous rappelons pour ceux qui n'auraient pas lu les tracts précédents que ce que la Direction appelle la négociation, c'est gagner du temps pour nous amener tranquillement au 31 octobre sans accord. Si nous avons stigmatisé ce comportement pendant une ou deux réunions, nous attirons désormais l'attention de nos interlocuteurs sur leur responsabilité dans le déclenchement du conflit : **il faudra expliquer au personnel que la Direction préfère dilapider des centaines de millions dans un conflit long et dur plutôt que de faire profiter le PNC des fruits de la croissance de la Compagnie.** Nous saurons quant à nous remettre les choses dans leur contexte. Pour l'heure, la communication d'AF aux PNC passe par un **sondage IPSOS pour proposer au personnel de se passer des syndicats pour fixer ses règles de travail et de rémunération.** Ne soyons pas dupes, c'est bien notre résistance aux projets de la Direction qui amène aujourd'hui celle-ci à solliciter votre avis, **la démocratie participative se traduisant par le choix par les PNC eux-mêmes, des mesures d'austérité qu'ils doivent subir.**

Nous attendons les réponses de l'Entreprise à nos revendications...

De fait, la réunion de ce jour n'aura duré qu'une demi-journée : plutôt que d'effeuiller la marguerite, l'Intersyndicale a énoncé l'une après l'autre, ses revendications. **Vous trouverez dans le tableau au verso ces revendications, et les réponses (ou non) de la Direction.** Celles-ci sont tellement navrantes que nous avons décidé de quitter la réunion à 12h00, en priant nos interlocuteurs de nous contacter s'ils avaient des réponses sérieuses et concrètes.

NOS REVENDICATIONS	LES REPONSES DE L'ENTREPRISE LE 9 JUIN
Un accord collectif à durée déterminée, d'une durée de 5 ans	<i>Ca dépendra</i>
Amélioration du GVT (grille de classes et d'échelons)	<i>Maintien de la demande de faire perdre un mois de salaire</i>
Revalorisation des rémunérations	<i>On ne comprend pas votre demande</i>
Arrêt des vols dérogatoires	<i>On veut 8 vols dérogatoires</i>
Amélioration de la stabilité des plannings	<i>On étudie... mais on garde nos demandes d'abattement des N70</i>
Amélioration de la protection des S2 sur MC	<i>On n'en a jamais entendu parler</i>
Amélioration des Temps d'Arrêt sur MC	<i>Il faut qu'on étudie</i>
Amélioration du système « journée Joker »	<i>On reste sur notre position</i>
Amélioration du calcul des RADD	<i>Silence</i>
Amélioration des options transport pour prendre en compte la problématique des PNC prenant l'avion pour se rendre au travail	<i>On a des pistes mais on vous les dira pas</i>
Mise en place d'un protocole de services LC et MC garantissant les Compo PEQ actuelles (en nombre de HST, CC et CCP), en adéquation avec la charge de travail	<i>Demande comprise mais pas de réponse</i>
Pérennité du périmètre du CE Lignes	<i>Il faut voir avec Gilles GATEAU (qui n'est pas là)</i>
Mise en place du système de subrogation pour les arrêts maladie et les AT	<i>Pas de réponse</i>
Amélioration de la disponibilité et des tarifs GP	<i>On en parlera à l'InterGP (où il n'y a aucune réponse depuis des années)</i>
Cadrage de l'utilisation du PNC dans le cas où le PNC fait valoir son droit de retrait	<i>L'Entreprise continuera à ne pas appliquer le Code du travail</i>
Engagement clair et écrit de la Direction de la mise en œuvre d'une politique de croissance générant de vraies embauches au sein d'Air France.	<i>Gilles GATEAU vous répondra</i>

PNC, TOUS EN GRÈVE

Du 27 juillet 2016 00h00 au 2 août 2016 23h59.